ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise des sous-marins

Question au Gouvernement n° 4302

Texte de la question

CRISE DES SOUS-MARINS

M. le président. La parole est à M. Fabien Roussel.

M. Fabien Roussel. Le 21 septembre est la Journée internationale de la paix, or cette paix est sérieusement menacée. La décision unilatérale de l'administration américaine de vendre à l'Australie des sous-marins à propulsion nucléaire menace en effet la paix dans la zone indo-pacifique. C'est une décision extrêmement grave. C'est le choix d'une escalade militaire dangereuse dans cette zone et en mer de Chine.

C'est également méprisant pour la France et l'Union européenne. La France est une puissance majeure du Pacifique, avec une zone maritime immense…

M. Christian Hutin. Très bien !

M. Fabien Roussel. …et plus de 1,5 million de concitoyens y vivent. N'oublions pas la Polynésie ni la Nouvelle-Calédonie.

Oui, c'est méprisant pour la France, l'allié historique des États-Unis. Les États-Unis n'ont pas d'alliés, c'est *America First*, et ils viennent de nous le signifier. Quand aurons-nous enfin la lucidité de nous dire que, dans cette guerre contre la Chine, nous serons toujours perdants, dans tous les cas de figure ?

Cette décision est aussi extrêmement dangereuse car pour la première fois une puissance nucléaire, les États-Unis, transfère la technologie de l'uranium enrichi à un autre État, créant ainsi un précédent. Que dirons-nous demain si la Chine ou la Russie font de même ?

Et puis, bien sûr, c'est l'inquiétude pour l'ensemble des salariés de Naval Group et des entreprises travaillant sur ce chantier.

Monsieur le Premier ministre, notre réponse doit être claire. La France doit retrouver son indépendance pour porter la voix de la paix et faire respecter le droit international. C'est pourquoi je demande solennellement au Président de la République d'annoncer dès à présent le retrait de notre pays du commandement militaire de l'OTAN que nous avons réintégré en 2009. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR. – M. Christian Hutin applaudit également.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, *ministre des armées.* Nous sommes en effet une nation de l'Indo-Pacifique et, si nous

sommes présents dans la région, c'est d'abord parce que nous y avons des intérêts. Nous y comptons près de 2 millions de ressortissants et 93 % de notre ZEE. Cela justifie pleinement, non seulement notre présence, mais aussi notre souhait de vouloir y jouer un rôle.

Nous sommes présents en Indo-Pacifique également parce que nous pensons qu'au-delà des territoires que nous y avons, pour les pays riverains, la montée en puissance de la Chine, son agressivité croissante sont source de grandes difficultés et que nous devons pouvoir offrir une solution alternative face à cette agressivité.

Enfin, nous sommes présents en Indo-Pacifique parce que nous ne voulons pas que la voix de la France et de l'Europe soit ignorée. Il y a de la part des États-Unis une volonté de monter en puissance dans l'escalade, la confrontation avec la Chine. Cette confrontation pourrait – je ne suis naturellement pas en train de le prédire – avoir une dimension militaire. Est-ce cela que nous voulons pour la paix et les relations internationales dans cette région du monde ô combien importante, où passe près de 60 % du PIB mondial ?

M. Christian Hutin. Que fait-on ?

M. Maxime Minot. Pas grand-chose !

Mme Florence Parly, *ministre .* Alors que faisons-nous ? Tout d'abord, nous sommes en train d'évaluer les différentes options vis-à-vis de nos partenaires. Jean-Yves Le Drian est présent à l'assemblée générale de l'ONU à New York pour élaborer avec ses partenaires européens une ligne de conduite européenne.

Je reviendrai sur la question de Cherbourg ultérieurement. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : M. Fabien Roussel
Circonscription : Nord (20e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4302
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : Armées
Ministère attributaire : Armées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 septembre 2021
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 septembre 2021